

Commune de Liddes

Taxes pour organisation de manifestations publiques

Tarifs

- Organisation de loto Fr. 20.-
- Danse publique
Fr. 4.- à l'heure pour les petits bals
Fr. 8.- à l'heure pour les bals moyens
Fr. 10.- à l'heure pour les grands bals
- Prolongation d'ouverture des établissements publics
Fr. 20.- à l'heure
- Taxe pour autorisation occasionnelle de vente de mets et de boissons :
Fr. 50.- par jour pour manifestation ordinaire
Fr. 80.- par jour pour petit festival
Fr. 120.- par jour pour grand festival

Conformément à l'article 3 de la LHR du 08.04.2004 en vigueur dès le 01.01.05 et de l'article 27 de la OHR du 03.11.2004 en vigueur dès le 01.01.05